

Réseau national
pour la culture dans
les départements

Se former

**Le département : un échelon central
dans le développement de l'EAC**

19 & 20 octobre 2023



Culture.Co

Le département : un échelon central dans le développement de l'EAC

> **Dates** : 19 & 20 octobre 2023

> **Lieu** : Paris

OBJECTIFS

- (Re)Questionner nos politiques culturelles au regard des enjeux de gouvernance et de participation des personnes à la vie culturelle ;
- Identifier les leviers de mise en œuvre d'un parcours d'éducation artistique dans les territoires ;
- Définir la responsabilité collective des établissements culturels et travailler les projets en transversalité avec d'autres segments de l'action publique ;
- Développer les connaissances mutuelles, favoriser une meilleure synergie des différentes approches.

PROGRAMME

Jour 1

Matin :

- Présentation du groupe et des deux jours de formation.
- Présentation du cadre général : Démocratie culturelle vs démocratisation culturelle, éducation culturelle, droits culturels.
Travail à partir de la devise Liberté, égalité, fraternité.
- Travail en sous-groupe : Sélection des cas étudiés (3 à 5 cas), présentation détaillée des cas.
Clarification des problématiques si nécessaire.

Après-midi :

- Balises et référentiel de l'EAC (les 3 piliers de l'EAC, charte EAC, HCEAC, INSEAC).
- Comment l'EAC requestionne nos manières de regarder les politiques culturelles.
- Travail en sous-groupes : Pistes de réponses à la problématiques et points de vigilance.

Jour 2

Matin :

- Les enjeux contemporains de l'EAC, où il sera question du pass culture et de lien avec l'entrée territoriale précédemment abordée avec les enjeux de contractualisation et de coopération
- Travail en sous-groupes : organisation de la restitution pour l'après-midi à partir de tout ce qui aura été dit la veille.

Après-midi :

- Restitution en plénière du travail qui a été fait en sous-groupe pendant les 2 jours.
- Bilan oral collectif :

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux directeurs-rices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à Culture-Co.

Elle est également ouverte aux salariés et agents des réseaux professionnels partenaires (dans la limite des places disponibles).

PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux spécialistes de l'EAC ainsi qu'aux salarié-es et agent-es récemment impliqué-es dans la mise en œuvre d'actions culturelles et de politiques publiques.

Prévoir de venir avec une problématique / un cas d'école que l'on porte et en lien avec l'EAC, à présenter et mettre en débat avec les autres participant-es. Apporter des outils concrets pour la présentation du cas (carte du territoire, photos, cartes postales, etc.).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation alternera au cours de chaque demi-journée des temps de plénières descendants ou participatifs et des temps de travail en sous-groupe autour de cas d'école portés par les participant-es sur la thématique de l'EAC. Chaque sous-groupe étudiera le même cas tout au long de la formation afin de pouvoir l'aborder de façon approfondie. La formation s'achèvera par une synthèse collective et un retour de la part des formateurs.

FORMATEURS

François Pouthier

François Pouthier est professeur associé à l'Université Bordeaux Montaigne, responsable du Master professionnel IPCI (Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels) et membre du Laboratoire Passages (CNRS). En tant qu'ingénieur de recherche, il accompagne en maîtrise d'usage collectivités publiques et acteurs privés dans la définition, la conduite et l'évaluation de leurs projets culturels. Il est associé à l'Observatoire des politiques culturelles, Université Bordeaux inter-culture (Ubic), le labo des cultures et l'INET-CNFPT à travers accompagnements, formations et publications.

Floriane Mercier

Spécialisée dans le domaine des politiques publiques de la culture, Floriane Mercier travaille plus particulièrement sur les questions d'éducation artistique et culturelle et d'action culturelle territoriale. Après une première expérience professionnelle au sein du Département de la Seine-Saint-Denis où elle participe à la conception et à la mise en œuvre des dispositifs d'éducation artistique, elle intègre ensuite la Direction générale de la création artistique du Ministère de la Culture. D'abord responsable du bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles, elle rejoint dans un second temps les services déconcentrés du ministère. Elle occupe actuellement le poste de conseillère action culturelle et territoriale à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes.

Informations pratiques

DATES & LIEU

19 & 20 octobre 2023 - Paris

PUBLIC

Nos formations s'adressent aux directeurs·rices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à Culture·Co. Elles sont également ouvertes à des participant·es extérieur·es dans la limite des places disponibles.

TARIFS

Tarifs des formations :

	2 jours	3 jours
Adhérent*	495 €	730 €
Non adhérent*	615 €	900 €

* Votre structure cotise auprès de l'OPCO Uniformation ? Nous contacter svp

EVALUATION

Le bilan pédagogique de nos formations sera réalisé avec :

- Un débat collectif avec les stagiaires à l'issue des formations,
- Des fiches individuelles d'évaluation,
- Un bilan pédagogique réalisé avec les formateurs,
- Une évaluation globale réalisée à partir de l'ensemble de ces supports.

ACCESSIBILITÉ

Nos formations ont lieu dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes à l'écoute de toute demande spécifique en cas de situation de handicap, afin de faciliter votre participation à nos formations.

Culture·Co

c/° La Halle Tropisme Boite 44
121 rue Fontcouverte 34070 Montpellier

Renseignements et inscriptions :
berenice.sarda@culture-co.fr / 07.79.67.97.42
www.culture-co.fr